

COMMUNIQUE FINAL

L'Atelier de validation de deux études dont l'une relative à la problématique des cultures d'hivernage et l'autre sur les aménagements réalisés en zone pastorale s'est tenu dans la salle 2 du Palais des Congrès de Niamey les 13, 14 et 15 Décembre 2016 avec comme objectifs :

- partager avec les participants des résultats issus des deux études,
- recueillir des avis pertinents en vue de l'enrichissement des documents,
- valider des deux études, et,
- identifier des messages forts pouvant faire objet de diffusion à travers des supports de communication.

Cet atelier a été organisé par le Projet de Sécurisation des systèmes fonciers pastoraux par le renforcement de la Gouvernance Foncière (PSSFP/RGF). Il a connu la participation des secrétaires généraux Adjoint des régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéri, des cadres centraux, régionaux, départementaux et communaux de l'élevage et des structures du Code Rural, des enseignants chercheurs de l'UAM de Niamey, des représentants de l'Association des chefs traditionnels, des représentants des Partenaires Techniques et Financiers, en particulier l'Union Européenne, des responsables des projets et programmes, intervenant dans le secteur de l'Elevage, des responsables des organisations paysannes, des ONG, des Associations des éleveurs.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Monsieur SAIDOU ABOUBA Secrétaire Général Adjoint du MAG/EL, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Président du Comité National du Code rural, en présence de Monsieur Boubacar Goubé Illiassou, SGA du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de Monsieur BOUBACAR ALTINE représentant du Secrétaire Permanent du Comité National du Code Rural, de Monsieur EINRIQUE DELOMMA, Chef de la Section Développement Rural et Décentralisation représentant de L'Ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union Européenne au Niger.

Trois interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture de cet atelier : (i) Le mot de bienvenue du Régisseur du Projet de Sécurisation des systèmes fonciers pastoraux par le renforcement de la Gouvernance Foncière (PSSFP/RGF) ; (ii) l'allocution du Chef de la Section Développement Rural et Décentralisation de l'Union Européenne et (iii) le discours d'ouverture du Représentant du Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Dans son mot de Bienvenue, le Régisseur du PSSFP/RGF a d'abord au nom du Secrétaire Permanent du Comité National du Code Rural empêché souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants dudit atelier, en particulier ceux venant des différentes régions de la zone pastorale. Il a aussi remercié les membres du Comité de Suivi des études pour leur contribution efficace dans le processus de production des rapports d'études.

Il a par la suite souhaité la chaleureuse bienvenue au chef de la section Développement Rural et Décentralisation de la DUE qui vient de prendre fonction tout en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Il conclut en souhaitant que ces trois jours d'atelier soient des moments d'échanges fructueux tout en fondant l'espoir que les conclusions et recommandations qui seront issues des travaux contribueront efficacement à la préservation de la zone pastorale et de la gouvernance en générale.

Dans son intervention Monsieur le Représentant de la Délégation a souligné la place de l'élevage pastoral dans le développement du Niger et a réaffirmé l'engagement de l'Union Européenne à poursuivre le soutien du pays dans ses efforts de promotion de cet élevage. Mr DE LOMA OSSORIO a aussi indiqué que dans cette optique des financements seront accordés au Niger dans le cadre du 11^{ème} FED.

Le Secrétaire général Adjoint du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a dans son discours d'ouverture salué l'initiative prise par le SP/CNCR et le PSSFP/RGF pour avoir commandité de telles études. Il a ensuite retracer la problématique que posent les cultures et les aménagements en zone pastorale et les préoccupations qu'ils constituent pour les pasteurs et les gouvernants de ces zones ainsi que les efforts considérables consentis par l'Etat sur le plan législatif et réglementaire pour sécuriser la zone pastorale. Mais, aussi le rôle important que joue la sécurisation de cette zone dans la mise en œuvre de l'i3N et dans la stratégie pour la sécurisation et le Développement des zones Sahélo-Sahariennes.

Il a par ailleurs, évoqué les menaces qui limitent le développement du pastoralisme au Niger, dont entre autres :

- L'avancée du front agricole,
- Le développement des cultures à l'intérieur de la zone,
- Le développement des aménagements privés,
- L'appropriation de superficies importantes par des personnes privées,
- Le développement des villages et la sédentarisation des éleveurs,
- Le développement et la gestion des points d'eaux en zone pastorale.
- Etc.

Notifiant ainsi aux participants l'importance et de la complexité des études d'où la nécessité pour le Comité National du Code Rural et la Délégation de l'Union Européenne de placer l'animation et la coordination du processus de ces études sous la coordination d'un comité créé par arrêté.

Tout en appelant les participants à s'assumer pleinement et honorablement dans cette mission pour qu'au sortir de cet atelier l'espoir d'une meilleure compréhension des enjeux et défis liés aux cultures et les aménagements en zone pastorale soit fondé et que des

recommandations et orientations soient formulées permettant de prendre des décisions appropriées pour une gestion durable et non conflictuelle des ressources de la zone pastorale.

Enfin, il a adressé ces sincères remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers qui soutiennent le Niger dans la sécurisation des systèmes pastoraux et la promotion de l'élevage de façon générale avant de leur rassurer que son département ministériel et le SP/CNCR s'investiront pleinement dans la mise en œuvre des orientations et recommandations issues de la rencontre.

DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier se sont déroulés essentiellement en deux phases :

- La présentation en plénière des deux études par les consultants, suivi des discussions débats ;
- Les travaux en groupes.

Deux présentations ont été faites sur les thèmes suivants :

1. La problématique des cultures d'hivernage en zone pastorale : quels impacts sur l'avenir du pastoralisme au Niger ?
2. Etude sur les aménagements réalisés en zone pastorale et leurs impacts sur l'environnement, le pastoralisme, et les revenus des populations.

Les échanges qui ont suivi ces présentations ont permis d'harmoniser la compréhension des résultats des études, de déceler leurs insuffisances, de faire des propositions en vue de leurs améliorations, d'orienter les réflexions à poursuivre dans le cadre des travaux de groupes.

Ainsi, les trois groupes suivants ont été constitués :

Groupe 1 : Rapport de l'étude sur les cultures en zone pastorale

Groupe 2 : Rapport de l'étude sur les aménagements en zone pastorale

Groupe 3 : Analyse des données statistiques et des recommandations issues, des études sur les cultures et les aménagements en zone pastorale, propositions des messages clés

L'atelier s'est poursuivi au cours de la 2eme journée par les travaux groupes, travaux qui ont permis d'approfondir l'analyse des 2 documents objet de la rencontre.

Les résultats des travaux ont ensuite fait l'objet de restitution en plénière et les débats qui s'en ont suivi ont été spécifiquement orienté vers la formulation de recommandations et de messages clés qui pourront faire objet de vulgarisation en vue de faire face aux défis liés au problème.

Les participants à l'atelier ont également validé les documents des deux études sous réserves de la prise en compte de toutes les observations pertinentes faites par l'atelier.

Fait à Niamey le 15 décembre 2016

L'ATELIER